

## **Pour une offre de formation universitaire coordonnée et diversifiée en Bretagne-Pays de la Loire**

*Par Patrick Cotrel, ancien VP du Conseil régional des Pays de la Loire (chargé de la formation professionnelle et de l'apprentissage)*

Suite à la lecture du surprenant « point de vue » de Yves-François Le Coadic (« Grand Ouest universitaire : quel intérêt ? », paru dans Ouest-France du 2 juillet 2014), je souhaite faire connaître quelques remarques.

On est, en effet, surpris d'apprendre que ce rapprochement entre les universités de Bretagne et des Pays de la Loire est téléguidé par les pouvoirs politiques régionaux et le pouvoir central pour justifier la constitution d'une seule région ; alors que les rapprochements entre les universités et les industries datent de nombreuses années et résultent de structures économiques et sociales très proches. Même si on enregistre, çà et là, des freins érigés entre nos deux régions par les partisans sectaires et univoques de « la Bretagne à 5 départements, sinon rien ».

M. Le Coadic fustige la « médiocrité » des universités françaises et souhaite qu'elles acquièrent de la « qualité ». Mais en fonction de quels objectifs ? La question est d'importance, dans le cadre d'un enseignement supérieur polarisé par le système des grandes écoles spécifique à la France. Grandes écoles qui, elles, savent se coordonner au niveau national et développer leurs liens internationaux : voir ce que font, par exemple, les écoles centrales en Chine et en Inde.

S'agit-il, pour les universités, de « produire » plus de chercheurs, ou bien d'offrir aux étudiants, ainsi que pour l'apprentissage et la formation continue, une offre de formation diversifiée et coordonnée menant à des qualifications réelles et une professionnalisation en prise avec le tissu économique ? Dans la seconde alternative, on n'a aucun intérêt à restreindre le champ d'intervention.

Et, bien entendu, il faut mettre cette alternative en relation avec un système politique régional qui aura le rôle d'élaborer (dans la plus large concertation) des schémas de développement prescriptifs (économie, enseignement et recherche, énergie, déplacements,...). C'est d'autant plus important que la région est directement responsable (et financeur) d'une partie de la commande publique (Formation continue des Demandeurs d'emploi et apprentissage).

Il est de l'intérêt de tous que les universités puissent produire une offre de formation publique coordonnée et diversifiée, capable de couvrir un vaste territoire, plutôt que de se livrer des petites concurrences entre petites universités.

Nous avons tout intérêt à adopter une vue large, plutôt qu'un repli sur soi, et pour cela trouver les compromis entre les tenants d'une tradition bretonne toujours vivante et ceux qui sont attachés à la région Pays de la Loire qui, finalement, n'a pas si mal fonctionné.

Le 2 juillet 2014